



HAL
open science

Master Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues étrangères appliquées. 2013, Université Paris 13.
hceres-02029214

HAL Id: hceres-02029214

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029214v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Langues étrangères appliquées

de l'Université Paris 13 – Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 13 - Paris-Nord

Académie(s) :

Etablissement(s) co-habilité(s) :

Mention : Langues étrangères appliquées

Domaine : Arts, Lettres, Langues (ALL)

Demande n° S3MA140006885

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 13 Villetaneuse.

- Délocalisation(s) :
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Présentation de la mention

La mention comporte une seule spécialité : *Métiers internationaux des assurances*. Elle propose aux étudiants d'acquérir la maîtrise de deux langues et de deux cultures étrangères, ainsi qu'une connaissance approfondie des techniques de l'assurance afin qu'ils puissent avoir accès à des postes de cadres dans des compagnies d'assurances internationales en France ou à l'étranger. Le programme du M1 est prioritairement consacré à la consolidation des compétences en langues et, pour un tiers des enseignements, à des disciplines telles que l'économie, le droit et surtout l'assurance. Les cours de M2 sont aux deux tiers réservés aux enseignements professionnels (communication interne, théories des organisations) et aux matières d'application (économie internationale). La formation se conclut par un stage de six mois et la soutenance d'un mémoire de recherche sur l'assurance devant un jury composé d'un linguiste et d'un professionnel de l'assurance.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est en cohérence avec les connaissances et les compétences visées, ainsi qu'avec les attentes du milieu professionnel concerné. L'acquisition des connaissances et la spécialisation des études en direction



des métiers de l'assurance est progressive entre le premier et le quatrième semestre. On relèvera l'importance de la part accordée à la traduction de langues de spécialité et donc aux exercices écrits, ce qui se comprend par rapport aux objectifs de l'insertion professionnelle. On notera aussi les efforts réalisés en matière de mutualisations avec le master *Banque, Finance et Assurance* pour les cours de relations internationales et les cours d'allemand, ainsi que l'organisation commune de conférences de professionnels avec l'UFR de Sciences économiques et de gestion.

Le public auquel s'adresse cette formation n'étant socialement pas favorisé, on comprend tout l'intérêt de la proposer en alternance. Les compétences transversales visées pour que les étudiants soient capables de négocier, de gérer et de développer une affaire dans différents univers de travail sont tout à fait justifiées. En revanche, si l'on veut améliorer la reconnaissance et la visibilité de leurs compétences, il pourrait être souhaitable de fixer des objectifs en matière de certifications en langues et surtout en informatique. S'agissant d'une formation à finalité professionnelle, on ne peut que se féliciter de son solide adossement au milieu de l'assurance, tout en relevant que tous les étudiants doivent rédiger une note de recherche de 80 pages qu'ils soutiennent au terme du M2. Quant au positionnement de cette mention, il semble ne pas exister de formation de même nature ailleurs en France, ce qui lui confère un atout indiscutable. Les liens établis avec l'Université de Limerick en Irlande, elle aussi très spécialisée dans le domaine de l'assurance, s'inscrivent dans une logique de partenariat indiscutable. Toutefois, on peut se demander pourquoi c'est la seule possibilité de mobilité pour les étudiants et pour quelles raisons des collaborations de même type n'ont pas été établies en Espagne, ni en Allemagne et ne font actuellement l'objet d'aucune étude. La base de recrutement de ce master semble beaucoup trop étroite et donne certains signes de tarissement. En outre, les disparités du nombre d'étudiants constatées d'une année à l'autre (par exemple moyenne sur cinq ans de 13 étudiants en M2, avec un minimum de 9 et un maximum de 20) rendent difficile toute projection pour l'avenir et en augurent mal, si rien n'est entrepris pour mieux faire connaître l'existence et l'intérêt de cette formation. C'est d'autant plus vrai que le taux d'insertion avancé (100 %), mais pas vraiment justifié par des chiffres crédibles (taux de réponse variant entre 22 % et 60 %), semble très encourageant pour décrocher un emploi.

Quant au pilotage de la mention, entre les professionnels dont la fonction n'est pas identifiée et les enseignants-chercheurs dont on ignore le laboratoire de rattachement, on se trouve un peu à court d'informations, même si le sentiment demeure que les objectifs poursuivis sont en adéquation avec les attentes de la profession en raison de la participation active des intervenants qui la représentent à l'enseignement, à l'encadrement des stages et aux jurys de soutenance. Si une évaluation a été réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante quant au degré de satisfaction des étudiants, on regrettera, là aussi, l'absence d'indications chiffrées claires, même si l'on sait qu'il n'est pas rare que les taux de réponse soient faibles. La fiche RNCP est complète et les annexes claires. Néanmoins, l'impression générale laissée par le dossier est d'avoir été insuffisamment et inégalement renseigné et valorisé.

- Points forts :
 - Master original et authentiquement professionnalisant.
 - Engagement des professionnels.
 - Rapidité de l'insertion des diplômés.

- Points faibles :
 - Étroitesse du bassin de recrutement.
 - Manque d'outils de pilotage de la formation.
 - Manque d'ouverture à l'international.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'entreprendre une action « communication » pour mieux faire connaître l'existence de cette formation et, en particulier la possibilité de la suivre en alternance, afin d'en élargir le recrutement, ce qui permettrait d'en assurer la pérennité. Il pourrait également être opportun de mettre en place une initiative de lutte contre l'échec et l'abandon d'études. Par ailleurs, une meilleure ouverture à l'international permettrait aux étudiants d'améliorer encore leurs compétences à l'oral et leurs connaissances des cultures étrangères. Enfin, un soutien accru de l'administration centrale pourrait sans doute donner à l'équipe de pilotage une meilleure visibilité.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Langues étrangères appliquées aux métiers internationaux des assurances

Cette spécialité est identifiée à la mention.



Observations de l'établissement



Master mention *Langues étrangères appliquées*

Domaine : *Arts, lettres, langues*

Demande n° *S3MA140006885*

1) Etroitesse du bassin de recrutement

Conformément à ce qu'a dit notre Président, nous voudrions finaliser notre collaboration avec nos partenaires de P3 et P7, ainsi notre bassin de recrutement serait vaste et le champ des possibilités de formation de nos étudiants pourrait s'enrichir d'un master recherche débouchant sur des thèses CIFRE dont les enseignements seraient assurés conjointement par P3, P7 et P13. Présenté jusqu'à présent par P3 et P7, ce master a reçu un accueil très favorable de la part de l'AERES.

2) Manque d'outils de pilotage

Une commission composée des enseignants assureurs de M1, M2 et des enseignants permanents linguistes et des matières d'application se réunit en septembre/octobre, à l'issue des soutenances M2 pour faire un bilan. Les « assureurs » et l'enseignant de gestion en entreprise sont plus spécifiquement chargés d'analyser l'adéquation de la formation avec les attentes/besoins des entreprises/assurances.

3) Manque d'ouverture à l'international

Notre collègue spécialiste de civilisation américaine est en négociation avec l'Appalachian State University (North Carolina) qui propose également une formation aux assurances à l'international : Department of Finance Banking and Insurance.

Nos collègues hispanisants ne voient pas de possibilités en Espagne.

Notre collègue chargée des échanges Erasmus est depuis un certain temps déjà en recherche d'une formation supérieure en Allemagne, Autriche ou Suisse susceptible de collaborer avec nous.

Ceci permettrait de laisser partir pour 1 an (M1) les étudiants à l'étranger.

Dans le cas où un tel partenariat n'est pas possible (Espagne), qu'un seul semestre ne pourra être accordé pour l'amélioration des compétences linguistiques, les étudiants devront être de retour à Paris 13 pour le 2^e semestre, afin de bénéficier des enseignements professionnels qu'ils n'ont pu trouver à l'étranger.